

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon, le - 3 JAN. 2019

Le Préfet

Madame, Monsieur,

Vous avez attiré mon attention sur le souhait de participation des élus de l'Ain sur les projets ferroviaires impliquant la métropole lyonnaise. Je vous en remercie. D'ores et déjà, soyez assuré de ma vigilance sur ce principe d'association large des territoires sur les sujets de mobilité, au titre de leur attractivité et de la qualité de vie.

Aujourd'hui, la situation de congestion croissante du Nœud Ferroviaire Lyonnais se traduit par une forte irrégularité des trains et une impossibilité d'augmenter les circulations ferroviaires aux heures de pointe. Pour améliorer au plus tôt la régularité des circulations ferroviaires, un programme d'aménagement du NFL a été défini à l'horizon 2015-2025 et sa mise en œuvre est aujourd'hui engagée. Mais pour répondre aux besoins du futur, conforter la qualité des services et augmenter les capacités du Nœud Ferroviaire Lyonnais, SNCF Réseau a étudié un projet pour le long terme (NFL Long Terme), en cohérence avec ceux du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL), du Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon (POCL) et du Lyon-Turin.

Par décision ministérielle du 8 juin 2018, Madame Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, a demandé au Président de SNCF Réseau d'initier dès à présent les actions permettant une saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour engager un débat public sur le NFL long terme au premier semestre 2019. Elle souhaite que celui-ci porte sur un périmètre élargi aux principaux pôles d'échange de la région Auvergne – Rhône-Alpes desservis depuis Lyon : Clermont-Ferrand, Roanne, Saint-Etienne, Valence, Grenoble, Chambéry, Annecy, Ambérieu, Bourg-en-Bresse, Villefranche et Mâcon.

Je peux vous confirmer que par cette approche d'une infrastructure métropolitaine dont les services bénéficient aux territoires d'Auvergne Rhône-Alpes, les territoires de l'Ain sont, et seront, pleinement concernés et impliqués.

Afin de préparer la première phase de saisine de la CNDP, des échanges ont eu effectivement lieu avec un panel de personnes, associations, élus issus des territoires. La démarche a été notamment signalée à l'ensemble des députés et sénateurs et ceux qui en ont manifesté le souhait ont été interviewés.

Liste des destinataires in fine

Le 18 octobre, une réunion s'est tenue en préfecture avec les personnes rencontrées pour la restitution de l'étude de contexte. Cette réunion a été le passage de relais à la Commission particulière du débat public dont M. Jean-Claude Ruysschaert est le président.

Je vous communique ici son adresse électronique, jean-claude.ruysschaert@debat-cndp.fr et je lui signale dès à présent votre souhait d'une association étroite au travail mené par la commission.

Je vous prie en outre de trouver ci-joint le diaporama présenté à la mi octobre et le document complet de retour de l'étude de contexte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Pascal MAILHOS

Liste des destinataires

- Damien ABAD, député de l'Ain
- Patrick BATTISTA, maire de Nievroz
- Eric BEAUFORT, maire de Villieu-Loyes-Mollon
- Fabrice BEAUVOIS, maire de Bressolles
- Jacques BERTHOU, ancien sénateur de l'Ain
- Patrick CHAIZE, sénateur de l'Ain
- Romain DAUBIE, maire de Montluel, conseiller départemental
- François DROGUE, maire de la Boisse
- Daniel FABRE, maire d'Ambérieu en Bugey
- Jean-Pierre GAITET, vice-président du conseil départemental de l'Ain, conseiller municipal de Miribel
- Sylvie GOY-CHAVENT, sénatrice de l'Ain
- Marc GRIMAND, maire de Pizay
- Philippe GUILLOT-VIGNOT, président de la communauté de communes de la Côtière à Montluel, maire-adjoint de Dagneux
- Jean-Louis GUYADER, président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, maire de Charnoz-sur-Ain, conseiller régional
- Elisabeth LAROCHE, maire-adjointe de Meximieux, conseillère départementale
- Charles de LA VERPILLIERE, député de l'Ain
- Michel LEVRAT, maire de Sainte-Croix
- Alexandre NANCHI, conseiller municipal de Lagnieu, conseiller régional
- Marc PECHOUX, maire de Trévoux
- Bernard SIMPLEX, maire de Dagneux
- Caroline TERRIER, maire de Beynost, conseillère départementale

Copie au contact donné en mairie de Charnoz-sur-Ain : M Jean-Louis GUYADER